

## GROUPE CRIT

Société anonyme au capital de 4 050 000 Euros  
Siège social : 152 bis avenue Gabriel Péri 93400 Saint-Ouen  
622.045.383 R.C.S. BOBIGNY

### DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

#### 1) Bilan du précédent programme

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 30 avril 2005 au 31 mai 2006 (la période concernée débute le jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été établi et se termine le jour de la publication du descriptif du programme) :

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte (1)	0,11 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois (2)	0
Nombre de titres détenus en portefeuille (1)	12 662
Valeur comptable du portefeuille (1)	439 827,16 euros
Valeur de marché du portefeuille (1)	440 131,12 euros

(1) Au 31 mai 2006 (cours de clôture du 31 mai 2006 : 34,76 €)

(2) Il s'agit des 24 derniers mois précédant la date de publication du descriptif du programme

	Flux bruts cumulés (1)*		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme**			
	Achats	Ventes/ Transferts***	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	98 610	101 038	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne (2)						
Cours moyen de transaction (3)	29,58	29,28				
Prix d'exercice moyen (4)						
Montants	2 916 883,80	2 958 392,64				

(1) La période concernée débute le jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été établi et se termine le jour de la publication du descriptif du programme. Préciser s'il s'agit d'une transaction de bloc ou d'opérations réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité.

(2) Indiquer la durée restant à courir à la date de la publication du descriptif du programme.

(3) Concerne les opérations effectuées au comptant.

(4) Indiquer pour les flux bruts cumulés, le prix d'exercice moyen des options exercées et des opérations à terme échues.

\* Les flux cumulés comprennent les opérations d'achat et de vente au comptant ainsi que les opérations optionnelles et à terme exercées ou échues.

\*\* Les positions ouvertes comprennent les achats ou ventes à terme non échus ainsi que les options d'achat non exercées.

\*\*\* Préciser la nature de l'opération de transfert (exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créance donnant accès au capital...).

## 2) Répartition par objectifs des titres détenus au jour de la publication du présent descriptif :

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 12 662 représentant 0,11 % du capital de la société.

Nombre de titres détenues répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI : 12 662
- Opérations de croissance externe : 0
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 0
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0
- Annulation : 0

## 3) Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée générale du 26 juin 2006
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 3 % soit 337 500 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 12 662 (soit 0,11 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 324 838 actions (soit 2,89 % du capital) sauf à céder les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat** : 45 euros
- **Objectifs par ordre de priorité décroissant** :
  - Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Groupe CRIT par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
  - Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
  - Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
  - Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 26 juin 2006 soit jusqu'au 25 décembre 2007.

La présente publication est disponible au siège social ainsi qu'auprès de Oddo Midcap assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Pour toute information : Thierry de Veyrac, Directeur Financier (tél. : 01.49.18.55.55)